

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 9 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 3 octobre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 3 octobre 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÊTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Alain LEQUERTIER, Arnaud MOREAU, David OLIVIER.

Ont donné pouvoir :

Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Nadine LECHATTELLIER à Benoît BALAIS
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20231009-23_05853-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023

Absents excusés : /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 8-5
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2023 a été adopté à l'unanimité		

DEL.2023-113 - Copropriété 31 place de l'Hôtel-de-Ville – désignation personne habilitée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération DEL-2022/095 portant mise en place d'un syndic de copropriété pour l'immeuble situé 31 place de l'Hôtel-de-Ville,

La Commune de Condé-en-Normandie est copropriétaire des locaux où est localisée la Maison des Services, sise 31 place de l'Hôtel-de-Ville. Deux particuliers, résidents permanents, sont également propriétaires d'un appartement et d'un grenier attenant.

Dans le cadre de la gestion du bâtiment et des parties communes, l'agence REMI SERAIS a été désignée par les 3 propriétaires pour assurer l'administration et la gestion de cette copropriété.

Une première assemblée générale doit intervenir pour officialiser cette représentation et afin d'engager le vote des résolutions portant sur les futurs travaux de la Maison des Services, dont certains relèvent des parties communes et/ou des éléments de copropriété.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DÉSIGNE** Madame le Maire comme personne habilitée à engager toute discussion et prendre toute décision au nom de la Commune au sein de cette copropriété.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 9 octobre 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

